



ADAINVILLE

INFOS

Bulletin d'Informations Communal

N° 95 JUIN 2018



Le mot du Maire

Le premier point de cet « édito » est maussade comme le temps.

Je suppose qu'avec l'évolution rapide des techniques de communication, de l'informatique ... l'être humain ne supporte plus ce qu'il ne peut maîtriser, en l'occurrence, la météo, son voisin et la pousse des herbes folles sur les trottoirs.

Je reçois des plaintes d'habitants, très énervés du non respect par leur voisins :

- de la réglementation sur le bruit, de l'utilisation d'engins à moteur en dehors des heures autorisées*
- de l'interdiction par arrêté préfectoral du brûlage des végétaux (branches, herbes, feuilles, fumier) particulièrement le soir ou la nuit*

Et cette année de la pousse des herbes folles sur les trottoirs.

Votre voisin, malgré son comportement indiscipliné est une personne qui peut vous écouter, si vous lui parlez calmement et si vous lui expliquez qu'il vous dérange en utilisant ses outils à moteur bruyant à certaines heures de la journée et le dimanche, ou qu'il vous incommode avec la fumée des feux qu'il allume régulièrement malgré l'interdiction.

Une bonne conversation serait plus efficace qu'une lettre reçue du Maire rappelant les règles.

Quant à la pousse des herbes sur les trottoirs et les allées du cimetière, elle est la conséquence de l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

L'emploi du temps de notre agent technique ne lui permet pas d'effectuer le désherbage des trottoirs, il faut en être conscient.

Si vous êtes attentif, lorsque vous traversez les villages environnants, vous constaterez que les trottoirs sont aussi enherbés.

Et si chaque habitant prenait une binette et un balai et passait un peu de temps à retirer les herbes à balayer le caniveau, sur la portion de trottoir qui longe sa propriété, nos rues retrouveraient leur propreté des années passées...

Le second point apporte un peu de soleil

Les inaugurations de la cantine scolaire construite par le syndicat « ABC », ainsi que des travaux extérieurs de notre église et la création du vitrail se sont déroulées sous le soleil et en présence de nombreux habitants de nos trois communes.

Nous avons été honorés de la présence des conseillers départementaux de notre territoire : Mme Josette JEAN maire de Condé sur Vesgre, Conseillère Départementale et Mr Didier JOUY colistier, de Patrick TROCHET président du SIVOM « ABC » de Sylvain ROULAND maire de Bourdonné et de Jean-Paul BAUDOT maire de Grandchamp.

Vous trouverez en page 3 de ce bulletin, le rappel des dates des manifestations à venir

*Le conseil
municipal vous
souhaite un
très bon été*



Bon été à vous tous

Très cordialement,

*Votre Maire,
Marie-Hélène Quinault*

Finances

Lors de sa séance du 13 avril 2018, le conseil Municipal a approuvé le Compte administratif de l'exercice 2017 et a voté le budget primitif pour l'année 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses réelles	453 084,85 €	Dépenses réelles	71 254,45 €
Recettes réelles	544 910,75 €	Recettes réelles	222 387,61 €
Excédent de l'exercice 2017	91 825,90 €	Excédent de l'exercice 2017	151 133,16 €
Excédent global (2016+2017)	121 794,79 €	Excédent global (2016-2017)	320 140,46 €

BUDGET PRIMITIF 2017

BUDGET PRIMITIF		
Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés	507 661,00 €	477 661,00 €
Résultat de fonctionnement reporté		30 000 €
TOTAL	507 661,00 €	507 661,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Section d'investissement	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés	648 550,25 €	298 257,79 €
Reste à réaliser de l'exercice précédent	7 348,00 €	37 500,00 €
Solde d'exécution de l'exercice précédent reporté		320 140,46 €
TOTAL	655 898,25 €	655 898,25 €

Lors de cette même séance, le Conseil Municipal a décidé, pour l'année 2018 de ne pas augmenter les taux des taxes locales.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ – VACANCES

Nous vous rappelons que, dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » vous avez la possibilité de signaler à votre brigade de gendarmerie toutes vos absences prolongées. Cela permet aux patrouilles d'axer leurs efforts sur les domiciles inoccupés et aussi de pouvoir vous prévenir plus rapidement en cas de problème.

Un formulaire de demande individuelle, « opération tranquillité vacances », est disponible en Mairie

Cette opération est PERMANENTE, vous pouvez solliciter la brigade tout au long de l'année. Redoublez de prudence et de sécurité



Quelques principes simples : verrouillage des portes, des fenêtres et des volets, aviser ses voisins des absences, faire ouvrir par une personne de confiance ses volets et retirer le courrier. Ceci aura pour effet d'indiquer qu'une surveillance de la résidence est effective pendant la période d'absence. Enfin, soyez vigilants et signalez à la gendarmerie toute présence suspecte (véhicules...) en communiquant si possible le numéro d'immatriculation, personnes inconnues du quartier, etc...

FAITES LE « 17 » ou 01 30 46 93 20

bta.houdan-maulette@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ANIMATIONS ÉTÉ 2018



Rappel fête de l'été

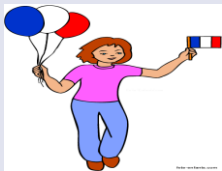
Le 23 juin, nous rééditons la fête de la musique et des voisins à Adainville.

Comme l'an dernier, nous vous invitons à venir vous rassembler sur le terrain communal pour partager un moment musical festif et convivial !

15 heures : rassemblement autour des musiciens et chanteurs volontaires, mais aussi pour ceux qui le souhaitent : partie de pétanque ou de cartes, en musique

18 heures 30 : Apéritif offert par la mairie, suivi d'un pique-nique que chacun aura eu le soin d'apporter. Des tentes seront montées et tables et bancs installés. La mairie mettra également à disposition le barbecue de la commune pour les grillades

22 heures : Feu de la Saint-Jean: une nouveauté pour renouer avec une ancienne tradition. De la musique accompagnera de folles farandoles autour du feu !



Fête nationale du 14 juillet

La Mairie a le plaisir de vous convier à un déjeuner qui débutera à 12h autour d'un apéritif suivi d'une paëlla servis sur le terrain communal.
Merci de bien vouloir apporter vos couverts

Ce déjeuner est offert pour les Adainvillois



Autres dates à retenir

FORUM DES ASSOCIATIONS le 08 septembre à la salle polyvalente de Condé sur Vesgre

JOURNEE DU PATRIMOINE le 16 septembre : portes ouvertes à l'Eglise d'Adainville
un cochon grillé sera servi

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018 : voir flyer inséré

BROCANTE

Cette année la brocante d'Adainville se tiendra le 21 octobre 2018 : inscriptions en mairie à partir du 22 septembre

Consultations médicales à l'hôpital de Houdan

Le centre de santé vous accueille sans rendez vous pour des consultations de médecine générale :

Du lundi au vendredi de 08h30 à 20h00 *

Et le samedi de 08h30 à 13h30*

*(en fonction de l'affluence, les inscriptions peuvent être interrompues plus tôt)

Les médecins généralistes vous reçoivent également sur rendez-vous

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour les spécialités suivantes :

Alcoologie, tabacologie, allergologie, cardiologie, chirurgie orthopédique, endocrinologie, gastro-entérologie, gynécologie, maladies infectieuses, ophtalmologie, ORL, pédiatrie, pneumologie, rhumatologie, urologie et médecine vasculaire.

Ainsi que pour des rendez vous paramédicaux :

Audioprothésiste, diététicienne, orthoptiste, pédicure, plaie et escarres, psychologue, kinésithérapeute, sage femme, soins infirmiers, éducation thérapeutique.



Prise de rendez-vous au **01.30.46.18.01** ou directement par internet <https://houdan.contactsante.fr>

Imagerie médicale : prise de rendez-vous au 01.30.46.18.23

Radiologie, mammographie et échographie

MAIRIE

Horaires d'ouverture d'été
Du 16 juillet au 24 août 2018

Mardi 14h à 19h
Jeudi 14h à 17h

Tél : 01.34.87.03.24

mairie@mairie-adainville.fr

www.mairie-adainville.fr

RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Primaires & Maternelles
Regroupement pédagogique
« Adainville Bourdonné Condé »



Lundi 03 septembre 2018



Secondaire

Collège François Mauriac-Houdan
Renseignements téléphoniques : 01 30 46 17 10
Site du collège : clg-mariac-houdan.ac-versailles.fr

DATES A RETENIR

Commissions d'urbanisme

Dépôt de dossier de demande d'urbanisme, sur rendez-vous de 10h à 11h et pour tous les autres renseignements d'urbanisme sans rendez-vous de 11h à 12h, les samedis suivants :

- 7 & 21 juillet
- 8 & 22 septembre
- 6 & 20 octobre
- 3 & 17 novembre

Déchets verts

Prochaine distribution de sacs de déchets verts
Le samedi 06 octobre 2018 de 10h à 12h

Nous vous rappelons que les déchets verts sont à sortir uniquement la veille au soir (le dimanche)

Encombrants :

La date de la collecte des encombrants est fixée au 11 octobre 2018

RAPPEL

Le brûlage de tous déchets qu'ils soient verts ou ménagers est interdit sur tout le territoire conformément à la circulaire préfectorale du 8 Juillet 2011 et à la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011.

Article 10 – Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Entreprises Adainvilloises à votre service

HARAS DU HAUT LE VENT

Centre équestre, pension de chevaux, transport.
Tél : 06 07 34 02 82 / 06 75 06 55 68
contact@rondoux.com

MOREL BATIMENT

Etude et coordination de travaux, Coordinateur sécurité, Santé,
Expert en états parasitaires, Assistance technique
Tél : 06 08 46 35 55
morelbatiment@hotmail.fr

POSE & DEPANNAGE

Alarme, serrurerie, blindage, automatisme, portail, fenêtre
Tél : 06 81 84 85 76

TAXI ADAINVILLE

Dans votre région: une course, un rdv, un avion, un colis...
Tél : 06 85 46 53 97

TERRASSEMENT ET AMENAGEMENT ESPACES VERTS

Loïc foulon
Terrassement, drainage, raccordement de tout à l'égout, assainissement, plantations, clôtures...
Tél : 01 34 87 14 89

CUISINES ITALIENNES ET DRESSING SUR MESURE

Aménagement de la conception à la réalisation
Tél : 06 84 15 97 28 / 09 83 39 30 99
herve@ateliers-hbc.fr
www.ateliers-hbc.fr

PARCS ET JARDINS

Jérôme Play
Entretien, tonte, taille de haies, ramassage des feuilles
Tél : 06 82 45 55 20

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Jean-Denis LEROUX
Tél : 06 32 62 93 47
Fax : 01 34 87 75 36